



Communiqué de presse

Paris, le 25 mai 2021

Concours National des Jardins Potagers 2021 : c'est le moment de participer !

Le Concours National des Jardins Potagers, créé en 2001, est organisé conjointement par l'Association JARDINOT, la SNHF (Société Nationale d'Horticulture de France), SEMAE et la FNJFC (Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs). Ouvert à tous les jardiniers, de plus en plus nombreux, ce rendez-vous annuel récompense des potagers remarquables au niveau de la diversité des espèces et des variétés cultivées, des pratiques de jardinage et de l'esthétique du jardin.

Tous les jardiniers peuvent candidater

Selon un sondage STIHL France/Opinion Way publié en juin 2020, près d'un Français sur deux a profité du confinement pour jardiner davantage et 68 % des Français aimeraient passer plus de temps à jardiner. Ils sont également 68 % à vouloir en profiter pour cultiver un potager et gagner en autonomie alimentaire. 55 % des personnes interrogées affirment que, dans une perspective d'acquisition d'un bien, le jardin est considéré comme une condition indispensable, qu'elles voient comme une pièce à vivre supplémentaire de la maison.

Des chiffres qui montrent combien mettre les mains dans la terre et voir pousser nos légumes nous est indispensable.

Si vous cultivez votre potager avec plaisir et passion, avec des pratiques respectueuses de l'environnement, si votre jardin accueille une grande diversité de légumes et qu'il est agencé avec goût, de manière rationnelle ou avec originalité, alors n'hésitez pas et participez au Concours National des Jardins Potagers 2021

A chacun sa catégorie

Attenant à la maison, dans un ensemble collectif, dans un environnement paysager, à vocation pédagogique ou partagés, le concours prend en compte la diversité des potagers, de leur environnement et de leur vocation. A vous de choisir votre catégorie :

- **Jardin potager privatif,**
- **Potager dans un ensemble collectif de jardins** (centre de jardins, jardins familiaux...),
- **Jardin potager privatif situé dans un environnement paysager** (demeure, château, grand parc...),
- **Jardin ou parcelle pédagogique,** réalisé sur initiative individuelle ou avec la participation d'associations de jardiniers ou de sociétés d'horticulture.
- **Jardins partagés,** mis en place et cultivés au sein d'une entreprise ou par une association.

Des récompenses pour tous les lauréats

Le jury, composé de personnalités du jardin, désignera les lauréats en fonction de différents critères de sélection :

- connaissance et diversité des plantes cultivées, combinaison des variétés en fonction de la saison, raisonnement et pertinence du choix des espèces et des variétés,
- pratiques de jardinage,
- esthétique avec la prise en compte de la disposition du jardin potager dans le site, l'originalité du tracé, les cultures associées (arbres fruitiers), le mariage des fleurs et des légumes,
- motivation ; exemplarité du jardinier et/ou sa motivation, le but de son jardinage ainsi que l'originalité du jardin.

En complément des distinctions, tous les lauréats nominés recevront l'ouvrage « Saveurs gourmandes du potager », des livres de jardinage, des abonnements à des revues, des semences, des végétaux et du petit outillage de jardinage.

Participer : aussi simple que de semer et planter

Pour participer, il suffit de télécharger le dossier d'inscription sur l'un des sites partenaires et de le renvoyer (par courrier ou par mail) accompagné de vos plus belles photos à la SNHF **avant le 6 juillet 2021**. Le dossier et le règlement sont également disponibles, sur simple demande, auprès de la SNHF ou par courriel à info@snhf.org.

Cultiver votre potager est devenu votre deuxième nature et comment ne pas en être fier ? Alors, n'attendez pas et inscrivez votre jardin au Concours National des Jardins Potagers 2021 afin de le mettre à l'honneur.

L'Association JARDINOT

11, Villa Collet
75014 PARIS Cedex
www.jardinot.fr

La SNHF

84, rue de
Grenelle
75007 PARIS
www.snhf.org

SEMAE

44, rue du Louvre
75001 PARIS
www.semencemag.fr

LES JARDINS FAMILIAUX

12, rue Félix Faure
75015 PARIS
www.jardins-familiaux.asso.fr

Rétro-planning du concours

6 juillet 2021 : date limite d'envoi des dossiers de candidature

Juillet 2021 : sélection des candidatures. Douze experts du monde du jardin étudieront l'ensemble des dossiers déposés afin de réaliser une première sélection.

Été 2021 : étude des dossiers et visite des jardins finalistes par les membres du jury.

Automne 2021 : le jury se réunira pour délibérer et établir le classement définitif par catégorie des gagnants de l'édition 2021.

1^{er} décembre 2021 : cérémonie de remise des prix à la SNHF. Le palmarès est enfin dévoilé lors d'une cérémonie et les prix remis aux lauréats devant des personnalités du monde du jardin et de l'horticulture.

Concours organisé en partenariat avec la Fédération des Jardineries et Animaleries de France, CP JARDIN (Produits biologiques pour le jardin), NATURES MARKET (Nichoirs et abris pour auxiliaires) et DUMONA (Terreaux, supports de culture et paillage)



Jardineries
& Animaleries
de France



Informations complémentaires :

SNHF : Jean-Marc MULLER : 01 44 39 78 78

JARDINOT : Secrétariat général : 01 41 66 34 80

GNIS : Dominique DAVIOT : 01 42 33 86 74

JARDINS FAMILIAUX ET COLLECTIFS : Secrétariat général : 01 45 40 40 45